



Immigrer et habiter en france (marseille)

Par **Nesrine**, le **15/09/2008** à **12:00**

Bonjour;

Je suis agée de 25 ans,célibataire et je suis plus que déterminée pour aller vivre en france plus exactement à Marseille, vue que ma soeur y habite elle est mariée et a 2 enfants (3 & ans) elle a la nationalité. je ne supporte plus de vivre dans mon pays, je suis diplômée et prête a étudier mais mon but est d'y vivre. Ma mère gère une société, avons nous le droit d'établir des procédures pour avoir la nationalité.

ma question en clair : ma soeur a la nationalité, est ce que moi ou ma mère pouvons nous l'avoir?????

Merci de me répondre car je suis déseparée et je sais pas par ou commencer!!!

salutations.